

L'Unité

**Journal du Syndicat C.G.T. du Personnel de la Mairie de Sevrans
N°7 - Octobre 2001**

Numéro spécial

Une rentrée sociale mouvementée !

L'actualité sociale locale et nationale nous a semblé nécessiter de bouleverser la périodicité habituelle de *L'Unité* en publiant un numéro spécial.

En effet, quatre confédérations syndicales représentatives, à savoir la CGT, FO, la CGC et la CFTC, ont appelé à une grande journée nationale de manifestations et de grèves le 16 octobre.

Salariés du public et du privé sont invités à se mobiliser pour l'augmentation des salaires, la revalorisation des retraites, la consolidation du système de protection sociale, et de nouvelles garanties pour s'opposer aux suppressions d'emploi et à l'extension de la précarité. Cette journée sera une étape importante dans la construction d'un mouvement unitaire pour une société plus juste.

A Sevrans, les dernières semaines ont été riches en événements. Le 4 octobre, les agents de la Voirie ont effectué un débrayage d'une heure. A la Crèche Les Colibris, le personnel a décidé d'entamer une action si sa situation n'évolue pas rapidement. Cette méthode se révèle payante.

La CGT soutient ces collègues qui ont eu recours à l'action ou envisagent de le faire. Quoiqu'en pensent certains qui nous accusent de surenchère, la CGT est une organisation responsable : **nous approuvons et encourageons le recours à l'action lorsqu'une situation urgente le nécessite et que la voie de la concertation s'est avérée inefficace.** Nous affirmons même que, dans ce cas, c'est l'inaction qui est irresponsable !

La progression que connaît le Syndicat en terme d'adhésions nous indique que notre attitude correspond aux attentes du personnel. La CGT reste et restera le défenseur intransigeant du service public et des intérêts des agents.

Sommaire

- Voirie : la lutte paye !
- Réunion de concertation du 4 octobre : un bilan en demi-teinte
- M. Sapin nous fait le coup de l'aumône électorale !
- 16 octobre : la Fonction publique dans l'action
- Direction des Ressources Humaines : un petit pas en avant
- Imprimerie municipale : la CGT monte au créneau
- Elections professionnelles du 8 novembre : les listes présentées par la CGT
- Crèche Les Colibris : le personnel obtient des avancées significatives
- Garage : Tableau des heures supplémentaires, es-tu là ?
- ATSEM : réunion d'information syndicale le 20 octobre

Pour de meilleures conditions de travail : **VOIRIE : LA LUTTE PAYE**

Des conditions de travail déplorables

Depuis plusieurs années, le personnel de la Voirie travaille dans des conditions difficiles, avec un matériel vétuste et des effectifs insuffisants.

Les nombreux accidents de travail enregistrés dans ce service attestent des conditions de travail déplorables de nos collègues. La nouvelle municipalité a été alertée de cette situation au mois de mai sous la forme d'une pétition. Celle-ci demeure sans réponse.

Une note de service qui met le feu aux poudres

Le 26 septembre, a été diffusée une note de service émanant de la direction des Services techniques. Cette note annonçait un remaniement provisoire de la direction du secteur Environnement – Voirie – Mobilier Urbain. Cette réorganisation n'avait fait l'objet d'aucune forme de concertation et nous savons d'expérience que le provisoire a tendance à durer !

Réaction immédiate de la CGT

Le 27 septembre au matin, le syndicat CGT a été saisi de cette affaire par les agents de la Voirie. Nous avons aussitôt réagi en convoquant une réunion de la Voirie pour l'après-midi. Au cours de cette réunion, le

dépôt d'un préavis de grève a été décidé. Deux revendications ont été mises en avant : l'annulation de la réorganisation annoncée et la satisfaction des demandes présentées dans la pétition du mois de mai.

Un préavis de grève...

Le préavis de grève a été déposé séance tenante en mairie par une délégation de la Voirie, accompagnée de militants CGT. M. Soors a reçu la délégation et a annoncé l'annulation du remaniement de la direction du secteur Environnement – Voirie – Mobilier Urbain. L'organisation de ce secteur fera l'objet d'un groupe de travail et donc (enfin !) d'une concertation. M. Soors s'est également engagé à convoquer une réunion destinée à examiner la pétition du mois de mai et ce, avant l'expiration du préavis déposé pour le 4 octobre.

...suivi d'un débrayage d'une heure

Aucune date de réunion n'ayant finalement été communiquée aux représentants syndicaux, les agents de la Voirie se sont mis en grève le 4 octobre.

Cette action nous a permis d'obtenir la réunion promise. Celle-ci se tiendra le 17 octobre. Nous entendons qu'elle débouche sur un résultat significatif.

Matériel vétuste
Effectifs insuffisants

Rémunération des fonctionnaires :
M. Sapin nous fait
le coup de l'aumône électorale !

Le gouvernement a récemment annoncé une augmentation de 1 % des traitements des fonctionnaires au 1^{er} mars 2002, au lieu des 0,5 % prévus. Cette annonce n'a été précédée d'aucune concertation avec les organisations syndicales.

Ce bonus interviendra peu de temps avant les élections législatives. Il s'agit bien sûr d'une pure coïncidence et n'allez surtout pas croire que ces messieurs du gouvernement nous prennent pour des faibles d'esprit...

Plus sérieusement, la CGT constate que cette augmentation devrait tout juste compenser

l'inflation et qu'elle n'entraînera pas de gain de pouvoir d'achat. Le gouvernement persiste par ailleurs dans son refus de négocier avec les représentants des fonctionnaires. La journée unitaire d'action du 16 octobre sera une excellente occasion de faire savoir à M. Sapin tout le bien que nous pensons de sa manière de conduire les affaires de la fonction publique.

Le 16 octobre, soyez tous dans l'action pour de meilleures rémunérations et un vrai dialogue social dans la fonction publique !

A Paris, une manifestation partira à 12 h de la place Vauban (Métro Varenne ou Saint-François Xavier) en direction de la place d'Iéna.

La Fonction publique dans l'action **Pour nos revendications,** **ensemble le 16 octobre**

Les organisations CGT de la Fonction Publique se félicitent de la déclaration commune des confédérations CGT – FO – CFTC - CGC.

Elles estiment que les personnels de la Fonction Publique ont – à partir de leurs revendications et dans le prolongement des multiples actions qu'ils ont menées - toutes les raisons de s'engager massivement dans la journée d'action du 16 octobre.

Elles soumettent aux débats et à l'intervention des personnels les axes revendicatifs qui sont au cœur des préoccupations et des conflits de ces derniers mois :

Pour les salaires et pensions avec l'exigence :

- d'une importante mesure immédiate,
- de la réouverture des négociations.

Pour une politique dynamique de créations d'emplois :

- afin de répondre aux besoins du service public, reconquérir des missions,
- permettant la mise en œuvre d'une réduction du temps de travail de progrès social, sans flexibilité ni remise en cause des acquis. Il faut renégocier ce dossier en mettant partout l'emploi au cœur des dispositifs,
- pour la résorption de toutes les formes de précarité (CDD, emplois-jeunes, vacataires, CES, etc.) et le développement d'emplois statutaires pour répondre à toutes les missions.

Pour la défense et le développement du service public :

Les restructurations régressives, les transferts, les privatisations, se multiplient, à partir de seuls critères financiers. Il faut inverser ces choix et faire de l'efficacité du service public l'objectif des nécessaires évolutions pour répondre aux besoins sociaux, au progrès social, à l'aménagement du territoire, et au développement économique,

Pour la défense et la consolidation de nos systèmes de protection sociale collective dont nos régimes de retraite.

Quel que soit votre statut, quelles que soient vos fonctions,

La C.G.T. est à vos côtés

Pour tout renseignement, besoin du soutien d'un délégué,
contribution à *L'Unité*, contactez :

- Patricia SAN MARTIN (Union locale CGT : 01.43.84.00.53)
 - Michèle LEMOINE (OPR : 01.41.52.14.50)
- Baptiste TALBOT (Bibliothèque : 01.49.36.01.78 ou 01.43.84.87.20)
 - Michel LECOMTE (Service Logement : 01.49.36.52.28)
 - Henri DAHAN (Imprimerie : 01.49.36.52.00)

Réunion de concertation du 4 octobre : un bilan en demi-teinte

La municipalité et les représentants syndicaux ont décidé la mise en place de réunions mensuelles de concertation destinées à examiner les questions ne relevant ni du Comité Technique Paritaire ni du Comité d'Hygiène et de Sécurité. La première de ces réunions s'est tenue le 4 octobre.

Carrières

- L'administration a annoncé que les **avancements d'échelon 2001** apparaîtraient sur les fiches de paye avant la fin de l'année, avec bien entendu, s'il y a lieu, un rattrapage.

- Les chefs de service doivent rendre leurs avis sur les **avancements de grade et les promotions internes 2002** avant le 6 octobre. Les tableaux d'avancement seront examinés par un groupe de travail où siègent les syndicats avant d'être envoyés à la Commission Administrative Paritaire.

- Concernant les **retards dans les advancements de grade 1999**, le problème

reste épineux. L'administration a clairement reconnu sa faute. Elle estime qu'un recours au Tribunal Administratif est la seule solution. Or, les délais sont peut-être dépassés.

La CGT estime que les principaux intéressés doivent être informés de la marche à suivre et qu'il revient à l'administration de faire ce travail. Notre syndicat propose donc que l'administration réunisse nos collègues, leur expose la situation et leur permette de s'exprimer. Un courrier en ce sens a été adressé au Maire.

« Prime de préfecture »

La CGT avait demandé que cette question soit inscrite à l'ordre du jour. **La municipalité nous a répondu que la situation financière de la Ville ne permettait pas dans l'immédiat le versement de la « prime de préfecture ».**

Elle souhaite donner la priorité à la sécurité et aux conditions de travail des agents.

La CGT a répondu que pour être compris, ce discours devait être accompagné de progrès réels et rapides en matière de sécurité et de conditions de travail. Nous souhaitons par ailleurs qu'un bilan financier de la Ville soit communiqué aux agents afin qu'ils puissent juger par eux-mêmes des impératifs financiers invoqués par la

municipalité. **Vu la faiblesse de notre prime annuelle, le personnel communal reste sensible à la question de la « prime de préfecture ».**

En tout état de cause, il reviendra aux agents de se prononcer sur la poursuite ou l'arrêt du mouvement pour la « prime de préfecture ».

Reste à voir par ailleurs si la prime d'habillement (anciennement bon de vêtement) ne pourrait pas être revalorisée, par exemple à 600 francs. C'est ce que la CGT demandera lors de la prochaine réunion de concertation qui est prévue le 15 novembre.

Direction des Ressources Humaines : Un petit pas en avant

M. le Maire a répondu le 1^{er} octobre à notre courrier du 20 septembre relatif aux difficultés que connaît la Direction des Ressources Humaines.

M. Gatignon nous écrit notamment : « *Compte tenu des urgences que vous signalez, j'ai demandé à mon collègue Armand Soors et au Directeur Général des Services de bien vouloir examiner particulièrement les mesures qui pourraient être prises rapidement pour améliorer le fonctionnement de ce service.* »

La CGT prend acte de cette annonce. Nous entendons qu'elle soit suivie d'effet dans les meilleurs délais et que sa mise en oeuvre se fasse, bien entendu, dans la concertation.

Imprimerie municipale : la CGT monte au créneau

Les conditions de travail lamentables de nos collègues des Ateliers Mozart et de la Polyvalence ne doivent pas faire oublier celles tout aussi scandaleuses des agents de l'Imprimerie municipale.

Aération défectueuse, circuits électriques non sécurisés, machines vétustes, les motifs de mécontentement ne manquent pour nos collègues imprimeurs.

La CGT avait fait inscrire la question de l'Imprimerie à l'ordre du jour du Comité Technique Paritaire du 14 septembre. **Nous avons obtenu que cet équipement fasse l'objet d'une étude et que des solutions soient rapidement proposées par l'administration et la municipalité.**

La C.G.T. accueille toutes les catégories de personnels.

Se syndiquer, c'est intégrer un réseau de solidarité, être informé sur la vie des services, participer au fonctionnement du syndicat, défendre ses droits au quotidien, en conquérir de nouveaux.

Alors rejoignez-nous !

8 novembre 2001 :
élections professionnelles dans la Fonction publique territoriale
Faites avancer et respecter vos droits !

Nous sommes heureux de vous présenter les candidats CGT aux élections des représentants du personnel au Comité Technique Paritaire et au Comité d'Hygiène et de Sécurité.

Comité Technique Paritaire

- 1- Baptiste TALBOT, Assistant qualifié (Bibliothèque)
- 2- Patricia SAN MARTIN, Agent qualifié (Agent en détachement syndical)
- 3- Vonik MAHE, Agent de maîtrise (Ateliers Mozart)
- 4- Catherine GILLES, Agent social (Office des Personnes à la Retraite)
- 5- Monique PLAETEVOET, Agent administratif (Prévention-Santé-Petite Enfance)
- 6- Aimé GARRIGUE, Chef de garage (Garage municipal)
- 7- Janine BIZET, ATSEM (Ecole Marie Curie)
- 8- Bruno GINER, Agent technique principal (Espaces Verts)
- 9- Nelly ROLAND, Rédacteur principal (Conservatoire)
- 10- Danielle GUERIN, Auxiliaire de puériculture (Crèche Les Colibris)
- 11- Marie-Claude JEANJEAN, Assistante maternelle (Crèche familiale)
- 12- Michèle LEMOINE, Agent administratif principal (Office des Personnes à la Retraite)

Comité d'Hygiène et de Sécurité

- 1- Michel LECOMTE, Contrôleur principal de travaux (Logement)
- 2- Marguerite D'ANDREA, Agent administratif (Etat-Civil)
- 3- Abdellah JEBBARI, Agent d'entretien (Voirie)
- 4- Henri DAHAN, Agent technique principal (Imprimerie)
- 5- Sylvain BLAIN, Agent de maîtrise (Espaces verts)
- 6 - Marc BRIAND, Agent d'entretien qualifié (Ateliers Mozart)
- 7- Jacky TIBERTI, Chauffeur transports en commun (Garage municipal)
- 8- Jacques GUILLAUME, Technicien territorial principal (Direction des Services Techniques)
- 9- Chantal MONLONG, Agent administratif qualifié (RMI)
- 10- Victor DA SILVA, Régisseur (Service Culturel)
- 11- Claudine BERTRAND, Adjoint administratif (Office des Personnes à la Retraite)
- 12- Jacqueline SOORS, ATSEM (Ecole Emile Zola)

Nos candidats vous seront présentés plus amplement au cours d'une

Assemblée générale le jeudi 25 octobre 2001
de 10 h à 12 h à la Salle du Baliveau

Cette assemblée sera suivie d'un pot fraternel. Une autorisation d'absence sera prochainement déposée pour vous permettre d'assister à cette réunion.

Crèche Les Colibris : le personnel obtient des avancées significatives

Au mois de juin, avec le soutien de la CGT, les agents de la Crèche les Colibris ont élaboré une pétition pointant les nombreux problèmes que connaît cet équipement.

Depuis, la CGT a régulièrement relancé la municipalité et l'administration pour obtenir la prise en compte des demandes figurant dans la pétition. Rappelons que nos collègues demandent notamment l'embauche d'auxiliaires de puériculture afin que les quotas d'encadrement des enfants soient respectés.

Lors de la réunion de concertation du 4 octobre, nous avons informé la municipalité

de l'imminence d'une action revendicative aux Colibris.

Et le 9 octobre, ô miracle, le Directeur général, en visite aux Colibris, a annoncé le recrutement prochain de deux auxiliaires de puériculture. M. Bouillot a également reconnu la nécessité impérieuse de travaux de peinture dans l'entrée et la cuisine de la crèche.

La CGT se félicite de ce résultat. Tout comme le personnel des Colibris, nous serons extrêmement vigilants quant à l'application des engagements pris le 9 octobre.

Garage municipal : Tableau des heures supplémentaires, es-tu là ?

A l'arrivée de la nouvelle équipe municipale, les chauffeurs du Garage avaient obtenu la mise en place d'un tableau des heures supplémentaires. Ce tableau devait permettre à chacun de juger de la juste répartition de ces heures. Des abus avaient en effet été constatés.

Depuis le tableau des heures supplémentaires n'a toujours pas été accroché aux murs du Garage !

La CGT exige donc que ce tableau soit très rapidement mis en place. Les chauffeurs savent pouvoir compter sur le Syndicat si ce problème ne se règle pas de lui-même.

ATSEM : Vous avez la parole !

Le Syndicat CGT vous invite à participer à une réunion d'information syndicale le samedi 20 octobre 2001 de 10 h 30 à 11 h 30 en Salle n°1 (à côté du parking de la mairie).

- Imprimé par l'Union locale CGT de Sevrans -